

L'association BASE a le plaisir de vous inviter à sa journée d'hivers:

Réintégrer l'azote dans un système global, c'est aller vers d'autres économies et plus de durabilité!

le mardi 26 janvier à LA DAGUENIERE (49800)
(salle des fêtes)

9h15 : Accueil par Frédéric THOMAS, président de l'association BASE

9h45 : utilisation et valorisation de l'azote en agriculture de conservation des sols

*Rencontre avec **PHILIPPE ROCHETTE** du Québec : Chercheur spécialiste de l'azote et collègue d'Odette Ménard, Philippe Rochette a beaucoup travaillé sur les flux d'azote en TCS et SD et surtout sur les pertes par volatilisations. Il apportera un éclairage intéressant afin de mieux comprendre le fonctionnement de l'azote dans nos systèmes, les risques mais également les conditions à mettre en oeuvre pour optimiser la valorisation des fertilisants (engrais ou effluents) L'azote reste un facteur limitant de la production agricole. Demain, avec la raréfaction des ressources fossiles, il faudra produire plus et mieux avec moins. Il s'agit de comprendre comment optimiser la gestion de l'azote pour baisser les charges, ne pas polluer et améliorer les rendements.*

12hr : repas (sur inscription uniquement)

14hr : Etat des expérimentations sur l'Agriculture Ecologiquement Intensive de Terrena avec Laurent Varvoux responsable du dossier "sol et fertilisation" : *Semis de couvert sous maïs, Désherbage du lupin en culture associée, comparaison de différents itinéraires de travail du sol...*

14hr30 : Bilan de la première année de la plate forme comparative de BASE49 avec Valéry Lebouc de BASE.

14h45-16h30 : Comment l'équation "gestion de l'azote dans le sol" et "agriculture de conservation" peut répondre significativement à la problématique des coûts de production de la filière laitière ? Par Konrad Shreider.

Inscription avant le 24 janvier de préférence par mail :

Denis Laizé: denislaize@hotmail.com ou 06 71 18 27 43	Damien Epoudry: epoudrydamien@voila.fr ou 06 13 17 18 96
---	--

Pour des raisons d'organisation et de rapidité à l'entrée de la salle, nous vous conseillons de valider votre inscription en envoyant votre règlement à Denis Laizé, 9 rue Prosper Amiot, 49800 La Bohalle

TARIFS de la journée : (hors frais de restauration)

- 10 € pour les adhérents (Vous pouvez donc profiter de cette rencontre pour régler votre cotisation annuelle de 40 €.)
- 20 € pour les non adhérents

REPAS : 10€

Les activités de l'association sont consultables sur
www.asso-base.fr